

CLOSTRIDIUM DIFFICILE (DIARRHÉE À)

Maladie	Symptômes les plus fréquents	Transmission	Mesures additionnelles à mettre en place
Bactérie capable de libérer des toxines qui affectent l'intestin des personnes.	Diarrhée avec odeur de crottin de cheval, fièvre, crampes abdominales. Selles avec du sang, du mucus ou du pus.	Mains ou objets contaminés par des selles.	Précautions de contact jusqu'à 72 heures après le retour à la normale des selles.

Particularités

Informez le résident et, au besoin, sa famille, de la situation et des mesures de protection recommandées. Le résident peut circuler hors de sa chambre ou de son appartement et poursuivre ses activités quotidiennes s'il se lave les mains en quittant sa chambre ou son appartement avec de l'eau et du savon, utilise la toilette qui lui est réservée ou s'il est incontinent, porte une culotte d'incontinence étanche.

Mesures de prévention pour les travailleurs

Personnel devant appliquer les mesures de prévention	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Toute personne (travailleur ou visiteur) qui donne des soins personnels ou qui est en contact avec l'environnement à risque d'être contaminé par les selles du résident atteint de <i>C. difficile</i> (ex. : faire le ménage de la salle de bain).
Hygiène des mains	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Avec eau et savon. ▣ Avant de donner des soins au résident et après l'avoir fait. ▣ Après le retrait des gants. ▣ Après tout contact avec l'environnement du résident (lit, poignée de porte, toilette). ▣ En sortant de la chambre.
Gants non stériles à usage unique	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Toute personne (travailleur ou visiteur) qui donne des soins personnels ou qui est en contact avec l'environnement à risque d'être contaminé par les selles du résident atteint de <i>C. difficile</i> (ex. : faire le ménage de la salle de bain).
Blouse à manches longues	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Toute personne (travailleur ou visiteur) qui donne des soins personnels ou qui est en contact avec l'environnement à risque d'être contaminé par les selles du résident atteint de <i>C. difficile</i> (ex. : faire le ménage de la salle de bain).
Masque	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Non.

Mesures de prévention pour les visiteurs

Visiteur	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Il n'y a pas de risque pour la santé. Les visiteurs doivent se laver les mains avec de l'eau et du savon avant de quitter la chambre. Les visiteurs qui donnent des soins doivent appliquer les mesures de prévention mises en place dans la chambre ou dans l'appartement (voir la section ci-dessus : Mesures de prévention pour les travailleurs).
-----------------	---

Mesures environnementales

Entretien ménager	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Nettoyer fréquemment et désinfecter, en utilisant de l'eau de Javel (une partie d'eau de Javel diluée dans neuf parties d'eau), les objets fréquemment touchés (ex. : poignée de porte, téléphone) et la salle de bain (chaise d'aisance, toilette, baignoire). Laisser sécher les surfaces à l'air libre. ▣ Autres objets et surfaces moins susceptibles d'être contaminés : nettoyage hebdomadaire ou au besoin avec les produits habituels.
Utilisation des toilettes	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Toilette à usage réservé au résident malade. Dans l'impossibilité d'avoir une toilette réservée, il faut réserver une chaise d'aisance au résident atteint de diarrhée, et désinfecter la toilette après chaque vidange de son contenu.
Matériel de soins et équipement (ex. : appareil à pression, stéthoscope, matériel stérile, fauteuil roulant, marchette, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Apporter le minimum de matériel dans la chambre du résident. ▣ Matériel réservé au résident, sinon doit être nettoyé et désinfecté avant une prochaine utilisation en utilisant de l'eau de Javel (une partie d'eau de Javel diluée dans neuf parties d'eau).
Matériel d'hygiène et de soins personnels	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Aucune mesure particulière. Utiliser les produits du résident.
Buanderie	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Le lavage peut se faire de façon habituelle avec un détergent commercial courant en utilisant de l'eau chaude ou tiède.
Vaisselle	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Aucune mesure particulière.
Nettoyage des liquides biologiques lors d'incidents	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Se référer à la section 3.10.1 de la page 34.
Gestion des déchets et du matériel contaminé	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Sac de plastique fermé et jeté dans les ordures ménagères.